

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Sénégal

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Sénégal

**Allocution de Monsieur André Sonko
Ministre de l'Education Nationale du Sénégal**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Monsieur le Directeur général de l'UNESCO,
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,
Honorables Délégués,
Mesdames, Messieurs,

Je souhaiterais à nouveau vous adresser nos remerciements pour avoir bien voulu porter le Sénégal à la présidence de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur.

Dans un monde désormais soumis à une compétition économique sans merci, où le savoir scientifique et technologique devient un enjeu majeur, dans un contexte de difficultés économiques et de mutations sociales profondes, il s'avère indispensable que l'enseignement supérieur réévalue constamment ses priorités, ses "actions et visions" en fonction de l'évolution du contexte local, national et international de façon à prendre en compte les besoins et impératifs nouveaux.

Dans ce contexte, toute politique de l'enseignement supérieur s'inscrit dans une dynamique sociale particulièrement complexe, les institutions de formation et de recherche ayant des interfaces avec l'enseignement secondaire, d'une part, ainsi qu'avec le monde du travail et les nécessités de développement des Etats, d'autre part. Ces deux univers exercent des pressions qui ne peuvent être ignorées. Dès lors, cette politique résultera d'un compromis dynamique entre ces sollicitations externes et les missions que l'Etat assigne à ses structures.

Dans cette perspective, la pertinence de l'enseignement supérieur doit donc être perçue en fonction de son rôle et de sa place dans la société, de sa mission en matière d'éducation et de recherche ainsi que des services qui en découlent. Elle doit l'être également en raison de ses liens avec le monde du travail, de ses rapports avec l'Etat et les sources de financement ainsi que de ses interactions avec les autres degrés et formes d'enseignement.

Aujourd'hui, la qualité de la formation est l'aspect le plus pertinent de tout système d'enseignement supérieur qui la sous-tend, mais reste aussi l'aspect le plus difficile à cerner. La quête de l'excellence et de la qualité est ainsi devenue la préoccupation principale de toute institution qui vise le succès.

Mesdames, Messieurs,

Le Sénégal, à l'instar des autres Etats du monde, doit prendre part à la grande compétition mondiale, qui préfigure le troisième millénaire et dont l'enjeu vital est la maîtrise des sciences et de la technologie.

A cet effet, nous devons non seulement renforcer l'enseignement des sciences et de la technologie dans nos systèmes éducatifs, rénover les programmes d'enseignement technologique, introduire de nouvelles filières d'enseignement dans les disciplines scientifiques et techniques, mais encore nous doter de compétences scientifiques et technologiques de haut niveau pour participer à la nouvelle dynamique économique.

Mesdames, Messieurs,

Le Sénégal, sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Abdou Diouf, Président de la République, est engagé, depuis 1992-1993, dans une réforme profonde de son enseignement supérieur.

Un des axes principaux de cette réforme consiste à améliorer la qualité et la pertinence en adaptant les missions de l'enseignement supérieur aux nouvelles exigences du développement économique, social et culturel. La création, au sein de nos universités, d'unités de formation et de recherche organisées à partir de projets éducatifs et de programmes de recherche, en rapport avec les orientations stratégiques de développement, devrait y contribuer. Cette mutation de l'outil de formation s'accompagne également de la mise en place d'un partenariat fort avec des opérateurs économiques, concrétisés notamment par leur participation aux instances délibérantes des établissements.

Un autre axe important de cette réforme est l'accroissement et la diversification de l'offre de formation, les établissements privés d'enseignement supérieur proposant notamment des filières professionnelles courtes. Cette diversification est accompagnée par un effort d'investissement sans précédent en faveur des universités, avec le soutien de nos partenaires au développement. Cette diversification s'accompagne également d'une politique de décentralisation en faveur des régions, qui va se traduire par l'ouverture de centres régionaux d'enseignement supérieur.

Enfin, un autre axe important de ce programme de réforme portera sur la mise en place d'instances chargées de l'évaluation et de la certification des actions de formation et de recherche.

L'avenir appartient à un enseignement supérieur efficace et de qualité, très lié à la société et en relation étroite avec le monde du travail.

L'enseignement supérieur contribuera ainsi à mettre en valeur les ressources, à résoudre les problèmes pratiques de chaque pays et à développer les échanges, la communication, le dialogue des cultures dans une dynamique de coopération et d'intégration.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier l'UNESCO et son Directeur général, Monsieur Federico Mayor, pour le rôle qu'il ne cesse de jouer dans le développement de l'éducation, singulièrement de l'enseignement supérieur, contribuant ainsi à former le citoyen de demain, capable de relever les défis du XXI^e siècle et de maîtriser son destin.

Ainsi, la rénovation en profondeur de l'enseignement supérieur devra se faire dans la perspective de **l'éducation pour tous tout au long de la vie**. Il en découle des conséquences fondamentales sur les modalités de certification des passerelles entre structures et niveaux de formation et surtout la prise en compte des besoins spécifiques des femmes, des adultes, des handicapés et des couches défavorisées.

C'est un défi que nous devons relever si nous voulons que les quatre piliers de l'Education définis par la Commission Delors puissent être édifiés : **savoir, savoir-être, savoir-faire et savoir vivre ensemble**.

En réalité, derrière ces différents enjeux, c'est la paix dans le monde qui est en cause et la présente conférence sera très certainement un succès sous ces différents rapports.

Je vous remercie de votre attention.